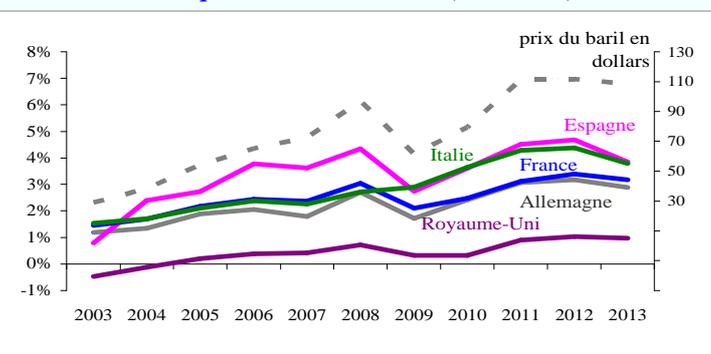




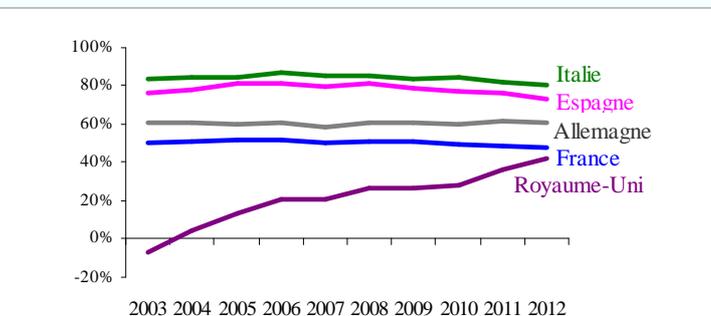
La facture énergétique française comparée à celle des autres pays européens

Rapportée au PIB, la facture énergétique de la France, comme celle de l'Allemagne, a été multipliée par deux en dix ans, du fait de la flambée des prix du pétrole et ce malgré l'amélioration des performances énergétiques. Pour ces deux pays, le creusement du déficit énergétique concerne surtout le pétrole raffiné, dans un contexte de déséquilibre entre offre et demande. Les Etats-Unis deviennent un fournisseur de premier plan de pétrole raffiné en raison des difficultés rencontrées par l'industrie du raffinage au sein de l'UE. La France reste toutefois exportateur net d'électricité.

Graph. 1 : Evolution des déficits énergétiques (en % du PIB) et du prix du baril de Brent (en dollars)

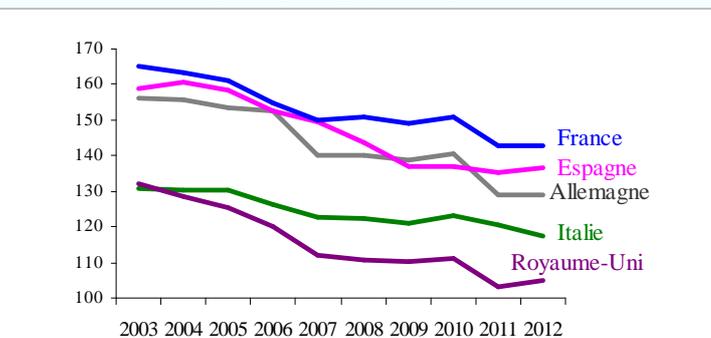


Graph.2 : Ratio de dépendance énergétique(*) de la France et des principaux pays européens (en %)



(*) Rapport des importations nettes d'énergie à la consommation brute d'énergie.

Graph.3 : Intensité énergétique(*) de l'économie en France et dans les principaux pays européens



(*) Rapport de la consommation intérieure brute d'énergie au PIB en volume (mesurée en kilogramme d'équivalent pétrole par 1000 euros). Il mesure l'efficacité énergétique d'une économie.

Sources : Eurostat et Insee (prix du baril de Brent)

Alourdissement de la facture énergétique lié à la flambée des prix du pétrole ...

Au cours des dix dernières années, la facture énergétique de la France a triplé (déficit commercial des hydrocarbures naturels - pétrole et gaz - et autres produits des industries extractives - y compris minerais et déchets - ainsi que les produits pétroliers raffinés), passant de 23 milliards en 2003 à 66 milliards en 2013. Ainsi, le creusement du déficit énergétique de 43 milliards constitue plus de la moitié de la dégradation du solde commercial français sur la période. Rapportée au PIB, la facture énergétique, soit 3,2 % en 2013, a été multipliée par deux en dix ans, comme celle de l'Allemagne. Néanmoins, l'évolution de ce ratio est plus favorable que celle de la moyenne de l'UE, notamment pour l'Espagne, où il est multiplié par cinq sur cette période.

L'alourdissement de la facture énergétique des pays européens renvoie au renchérissement des achats de produits pétroliers lié au quadruplement des cours du Brent (108,6 dollars par baril en 2013, après 28,9 en 2003). Cette augmentation des cours du pétrole s'est également répercutée sur les prix du gaz, indexés sur le prix du baril. Cependant, la majorité de la facture pétrolière étant libellée en dollar, l'appréciation de l'euro a légèrement atténué l'impact de la flambée des prix. Cet effet prix a donc été prédominant, car entre 2003 et 2013, le volume des achats d'hydrocarbures naturels a reculé de 7 %.

... mais atténué par l'amélioration des performances énergétiques

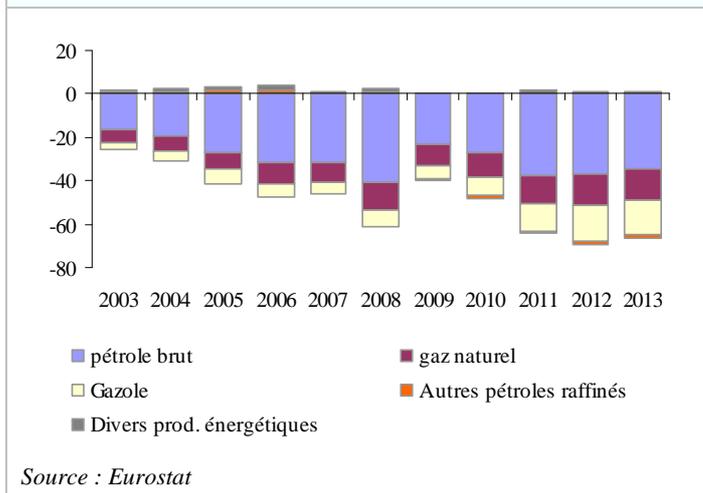
Le ratio de dépendance énergétique pour la France est relativement faible en comparaison des autres pays européens. Grâce à sa production électrique d'origine nucléaire, la France occupe le deuxième rang après le Royaume-Uni (producteur de pétrole), mais devance l'Allemagne. Au cours des dix dernières années, ce ratio est stable pour les principaux pays européens, à l'exception du Royaume-Uni où il s'accroît tendanciellement car ses ressources pétrolières en mer du Nord s'épuisent. Dans un contexte de délocalisation des activités industrielles, de tertiarisation de l'économie, de renforcement des normes environnementales et d'une meilleure efficacité énergétique, la consommation de produits pétroliers diminue en Europe. Ainsi, l'intensité énergétique s'améliore, y compris en France, même si son économie demeure plus énergivore que les autres, en raison des consommations plus élevées dans les secteurs résidentiels et tertiaires.



Creusement du déficit en produits pétroliers raffinés

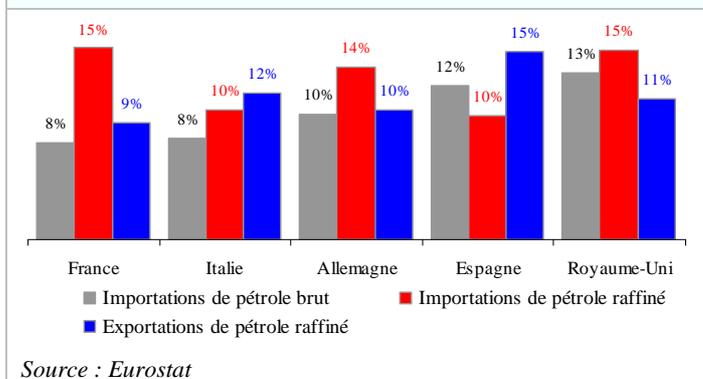
Au sein de l'UE, les hydrocarbures naturels (pétrole brut et gaz naturel) représentent 80 % de la facture énergétique. Plus élevée pour l'Espagne et l'Italie, cette proportion est plus faible pour l'Allemagne et la France, en raison de la part relativement importante du déficit des produits pétroliers raffinés. Pour la France, le déficit des produits pétroliers raffinés représente plus du quart de la facture énergétique en 2013, contre moins de 10 % en 2003.

Graph. 4 : Evolution des soldes énergétiques par produit pour la France (milliards d'euros)



La tendance européenne de substitution des importations de pétrole brut par du pétrole raffiné est particulièrement marquée en France. Au cours des dix dernières années, la croissance des importations d'hydrocarbures naturels de la France est inférieure à celle de l'ensemble des cinq pays européens (8,4 % par an en moyenne, contre 9,3 %). En revanche, la progression des achats de produits pétroliers raffinés est supérieure à la moyenne européenne (15 % par an en moyenne, contre 13 %). Dans le même temps, les exportations de pétrole raffiné figurent parmi les moins dynamiques (9 % en France, contre 15 % en Espagne). Si le déficit du pétrole brut a doublé en dix ans (-34 milliards en 2013), celui du pétrole raffiné a été multiplié par huit (-17 milliards en 2013).

Graph. 5 : Croissance des échanges de pétroles brut et raffiné entre 2003 et 2013 (taux annuel moyen)

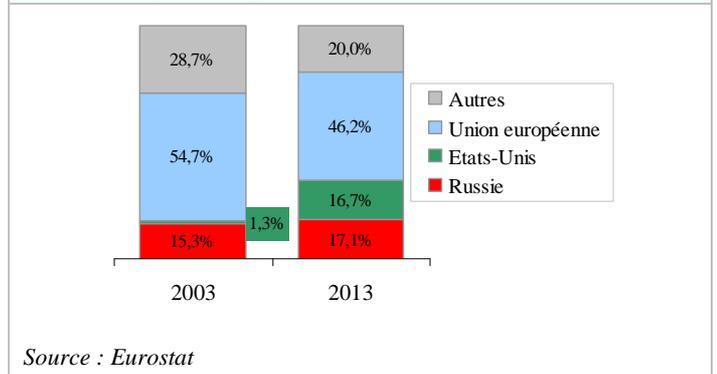


Les difficultés du raffinage dans les pays de l'UE profitent aux Etats-Unis

La structure des échanges de produits pétroliers raffinés reflète le déséquilibre entre l'offre et la demande. Compte tenu de la forte

diésélisation du parc automobile français (6 véhicules sur 10 en 2013, contre 5 sur 10 en moyenne en Europe), liée notamment à une fiscalité avantageuse, la demande porte surtout sur le gazole. Ce dernier constitue ainsi 80 % de la consommation de carburants en France. En revanche, l'offre de raffinage, qui est relativement inélastique (une raffinerie produit environ pour moitié du gazole, le reste étant constitué d'essence, de fioul lourd et de kérosène), ne permet pas de répondre à cette demande, d'où un surcroît d'importations. Du fait de la concurrence internationale, les marges de raffinage se réduisent, conduisant à la restructuration de ce secteur en France. En effet, quatre raffineries ont fermé depuis 2009 et seules huit demeurent en activité. Cette situation est commune à l'ensemble des pays de l'UE, où l'application des règles environnementales est rigoureuse. Ainsi, la part des achats de produits pétroliers raffinés à l'UE diminue, au profit des Etats-Unis. Ces derniers sont désormais le deuxième pays fournisseur de pétrole raffiné de la France (premier fournisseur de gazole), bénéficiant de meilleurs avantages comparatifs en s'approvisionnant à moindre coût en gaz de schiste. Les Etats-Unis sont, aujourd'hui, le quatrième pays fournisseur de l'UE, après la quinzième place en 2003.

Graph. 6 : Principaux fournisseurs de la France en produits pétroliers raffinés (en %)



L'excédent commercial d'électricité permet d'alléger la facture énergétique

La France et l'Allemagne dégagent des excédents comparables en énergie électrique : respectivement +1,7 et +1,9 milliard en 2013. Cependant, cette situation repose sur des stratégies différentes. En France, la part de la production nucléaire dans la production d'électricité est restée à 75 %. En revanche, l'Allemagne qui prévoit de sortir du nucléaire en 2022, recourt de plus en plus aux centrales à charbon, d'où un creusement de son déficit commercial relatif aux importations de houille (- 4 milliards en Allemagne, contre - 1,7 milliard pour la France en 2013). La part des énergies renouvelables (solaire, éolienne, hydraulique, biomasse, géothermique) dans le total de la consommation d'énergie en France (11,5 %) est comparable à celle de l'Allemagne (12,3 %) et de l'Italie (11,5 %). Ce ratio est un peu plus élevé en Espagne (15,1 %), soutenu par les subventions à l'énergie solaire, qui sont cependant remises en cause en raison de leur coût pour les finances publiques. Dans le secteur des énergies renouvelables, l'Europe du Nord affiche des ratios plus élevés (47 % en Suède, 32 % en Finlande).

Définition

La facture énergétique s'entend comme le déficit énergétique relatif aux positions DE (hydrocarbures naturels, autres produits des industries extractives, électricité, déchets) et C2 (produits pétroliers raffinés et coke) de la nomenclature agrégée A17.